

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | AGRICULTURE | ALIMENTS | RURAL | RECHERCHE | PUBLICATIONS | NOUVELLES | POUR NOUS JOINDRE

Liens rapides

- Centre d'information agricole
- Ontario, terre nourricière
- Bureaux du ministère
- Statistiques
- Programmes d'inspection
- EmploisGO
- Cabinet du ministre
- ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



PRINT

SHARE

Agrobio - mars 2012

Volume : 12
Numéro : 3

Rédacteur en chef(s) : Evan Elford, le spécialiste en cultures de remplacement/MAAARO

Date de création : 30 mars 2012

Média substitut :

- Bienvenue dans « Agrobio Ontario »
- Commencer la saison de pâturage
- Mildiou du basilic - Stratégies de lutte biologique
- Bulletins du MAAARO
 - L'élagage et son uniformité
 - Les effets de report des températures hivernales douces sur le rendement des pommiers
 - Agriphone sur la production acéricole
- Sondage des horticulteurs
- Petits conseils du MAAARO sur la salubrité des aliments
 - Nouvelle technique de lutte aux bactéries sur les coupes de boeuf
 - Une nouvelle étude laisse entendre qu'une souche de SDRM peut provenir des animaux destinés à l'alimentation
 - L'heure avance... Le printemps est arrivé! Êtes-vous prêt?
- Programme de gestion des risques
 - Assurance-production
 - Agri-stabilité : Avis à l'industrie - Changements importants aux codes de produits pour 2011
 - Programme de gestion des risques - Porcs
 - Taux de prime pour les régimes d'assurance du PGR pour le bétail

- **Programme d'emplois d'été en milieu rural Demande de subvention et contrat de 2012**
- **2013 Nuffield Farming Scholarship Applications Open** (disponible en anglais seulement)
- Learning Opportunities (disponible en anglais seulement)
 - **Crop Planning for Organic Vegetable Growers - Webinar**
 - **Digging into Farming**
 - **Cheese Making Technology Short Course**
 - **Permaculture Design Course**
- **Events** (disponible en anglais seulement)

Pour plus de renseignements :
Sans frais : 1 877 424-1300
Local : 519 826-4047
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | AGRICULTURE | ALIMENTS | RURAL | RECHERCHE | PUBLICATIONS | NOUVELLES | POUR NOUS JOINDRE

Liens rapides

- Centre d'information agricole
- Ontario, terre nourricière
- Bureaux du ministère
- Statistiques
- Programmes d'inspection
- EmploisGO
- Cabinet du ministre
- ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



IMPRIMER

PARTAGER

Bienvenue dans « Agrobio Ontario »

La première Conférence scientifique canadienne sur l'agriculture biologique a eu lieu le mois dernier à Winnipeg, au Manitoba. Organisée par la Grappe scientifique biologique du Canada, la conférence avait pour hôtes la Fédération biologique du Canada (FBC), le Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC) et l'Université du Manitoba. Des chercheurs de tout le Canada et du monde entier ont présenté toute une gamme de projets en agriculture biologique. Les sujets abordés comprenaient la fertilité et la qualité des sols, la santé et le bien-être des animaux d'élevage ainsi que les pratiques employées dans les cultures horticoles, les cultures de grande production et la production en serre. Nous espérons présenter certains de ces sujets de recherche au cours des prochains mois, mais si vous désirez en apprendre plus sur chacun des projets ayant été abordés à la conférence, rendez-vous sur le site du CABC, à l'adresse http://www.organicagcentre.ca/index_f.asp.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise : <http://www.omafr.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par : <http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

Pour plus de renseignements :
Sans frais : 1 877 424-1300
Local : 519 826-4047
Courriel : ag.info.omafr@ontario.ca
Auteur : Evan Elford, le spécialiste en cultures de remplacement/MAAARO
Date de création : 30 mars 2012
Dernière révision : 30 mars 2012

Liens rapides

- Centre d'information agricole
- Ontario, terre nourricière
- Bureaux du ministère
- Statistiques
- Programmes d'inspection
- EmploisGO
- Cabinet du ministre
- ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



IMPRIMER

PARTAGER

Commencer la saison de pâturage

« Quand puis-je mettre mes bovins au pâturage? » Tout le monde se pose cette question dès que le printemps approche. Si vous sortez votre bétail trop tôt, l'herbe ne pourra pas le nourrir. Si l'herbe est broutée au début de la saison, elle sera moins productive pendant le reste de la saison de pâturage. Toutefois, si vous tardez à mettre vos animaux à l'herbe, vous utiliserez plus de fourrages conservés. Comme le foin coûte approximativement deux fois plus cher que le pâturage, ce retard aura des conséquences importantes sur vos finances.

L'état de l'herbe à la mise à l'herbe est important

La croissance initiale de l'herbe est très lente. Les nouvelles petites feuilles ne peuvent produire par photosynthèse que de petites quantités d'énergie. En début de saison, les plantes tirent surtout leur énergie des réserves emmagasinées dans les racines. Les températures fraîches limitent aussi la croissance. Une règle généralement suggérée consiste à attendre que les plants d'herbe aient trois feuilles avant de faire paître les animaux. Lorsque les plants atteignent le stade des 3 feuilles, la photosynthèse dans les feuilles fournit suffisamment d'énergie à la plante. Celle-ci pourra alors supporter le pâturage et produira rapidement de nouvelles feuilles.

Augmentation de l'ingestion de matière sèche

Pour que le rendement du pâturage soit optimal, l'animal doit pouvoir ingérer une nourriture agréable au goût et riche en éléments nutritifs. Si la bouchée est petite, l'animal devra donner plus de coups de mâchoire pour se nourrir adéquatement, ce qui donnera un rendement moins qu'optimal. Les bovins passent approximativement un tiers de leur journée à manger, un tiers à ruminer et à digérer la nourriture et l'autre tiers à se reposer. Dans le cas des bovins, ces trois périodes totalisent chacune à peu près 8 heures. Les moutons passeront environ 12 heures à manger. La digestion d'un fourrage de moins bonne qualité est plus longue que celle d'un fourrage de bonne qualité. Moins le fourrage est de qualité, plus les animaux devront consacrer de temps à la rumination. L'augmentation du temps passé à la rumination empiète sur le temps consacré à l'alimentation et au repos.

Si l'humidité au cours de la saison de pâturage est abondante ou encore excessive, l'herbe sera riche, mais remplie d'humidité. L'animal devra alors consommer plus de livres de fourrage pour obtenir la même quantité de matière sèche qu'il ingérerait si le niveau d'humidité de l'herbe était normal. C'est pourquoi, pendant une année de croissance abondante, il est très important de faire tout ce que vous pouvez pour encourager l'ingestion. Idéalement, l'animal doit ingérer environ 2,5 % de son poids vif. Pour que l'animal puisse rester en vie, il doit ingérer environ 1,75 % de son poids vif en matière sèche. L'ingestion additionnelle, au-delà de ce pourcentage, favorise la croissance et le gain de poids. Si on compare l'alimentation animale à notre propre alimentation, on doit faire en sorte que l'animal puisse se resservir à chaque repas. Quand on se ressert, c'est que nous sommes vraiment affamés ou que la nourriture est vraiment bonne! Un fourrage de qualité et qui a bon goût constitue la façon la plus facile d'augmenter l'ingestion et de maximiser le rendement au pâturage.

Gérer le fourrage disponible de façon à ce que les animaux puissent prendre de grosses bouchées nutritives pendant toute la saison de pâturage optimisera le rendement des animaux d'élevage. Commencez la saison de pâturage sur le bon pied avec une herbe qui pousse bien et en mettant les animaux à l'herbe sur tout le pâturage avant que celle-ci arrive à maturité et que sa qualité diminue.

Consultez les sections sur le fourrage à la page Fourrages du site
<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/field/forages.html>

Pour plus de renseignements :
Sans frais : 1 877 424-1300
Local : 519 826-4047
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
Auteur : Jack Kyle, spécialiste des animaux de pâturage,
MAAARO
Date de création : 30 mars 2012
Dernière 30 mars 2012
révision :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | AGRICULTURE | ALIMENTS | RURAL | RECHERCHE | PUBLICATIONS | NOUVELLES | POUR NOUS JOINDRE

Liens rapides

- ▶ Centre d'information agricole
- ▶ Ontario, terre nourricière
- ▶ Bureaux du ministère
- ▶ Statistiques
- ▶ Programmes d'inspection
- ▶ EmploisGO
- ▶ Cabinet du ministre
- ▶ ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



IMPRIMER


 PARTAGER

Mildiou du basilic - Stratégies de lutte biologique

Le mildiou est une nouvelle maladie du basilic de champ ou de serre. Causé par le champignon *Peronospora belbahrii* (pathogène différent de celui qui est à l'origine du mildiou dans d'autres cultures légumières), le mildiou du basilic est d'abord apparu en Suisse, en 2001, et s'est ensuite propagé à de nombreux pays en Europe, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud. Il a été signalé la première fois en Ontario dans le basilic de champ pendant la saison de culture 2010; la plupart des rapports ayant été communiqués vers la fin de la saison. Bien que le mildiou du basilic ne soit pas toxique pour les humains, il affecte l'apparence des plants et les rend non commercialisables.

Cette maladie peut être propagée par le vent et par la vente de feuilles infectées. Elle peut se propager aussi par des semences contaminées, ce qui expliquerait pourquoi la maladie a été repérée dans des serres où le basilic n'avait jamais été cultivé auparavant. C'est pourquoi il est très important de voir si les plants repiqués ne présentent pas de symptôme de la maladie avant la mise au champ, où un grand nombre de spores peuvent être propagées sur de grandes distances par le vent. Le mildiou du basilic a causé d'importantes pertes de récolte depuis son apparition en Ontario. Son apparition dans les champs de basilic en Ontario a toujours été fin juillet ou début août, bien qu'il puisse être présent beaucoup plus tôt sur le basilic de serre.

La lutte biologique contre les mildioux, qui sont très actifs et peuvent se propager rapidement, peut être très difficile. Les mildioux sont causés par les oomycètes, organismes semblables aux champignons, souvent appelés champignons aquatiques. Mais puisque les oomycètes ne sont pas de vrais champignons, ils ne sont pas aisément contrôlés au moyen de pratiques de cultures ou autres utilisées dans la lutte contre d'autres maladies fongiques, comme l'oïdium, ou maladie du blanc.

Il n'y a pas de produit de protection phytosanitaire (biologique ou traditionnel) homologué au Canada pour combattre le mildiou du basilic. L'utilisation de produits de protection phytosanitaires maison, comme les thés de compost, n'est pas recommandée, en partie à cause des risques d'insalubrité associés à l'application de ces produits sur une récolte fraîche destinée à la vente et aussi parce que ces produits ne se sont pas montrés efficaces dans la lutte contre le mildiou du basilic.

Photo 1. Le mildiou du basilic prend d'abord la forme d'une chlorose ou d'un jaunissement des feuilles, confiné à l'intérieur des nervures.



Des essais ont été effectués au cours des deux dernières années pour découvrir des méthodes qui permettraient d'empêcher ou de retarder l'apparition de la maladie ou d'en réduire les conséquences. Les premiers essais, effectués par le personnel du MAAARO en 2010, comprenaient une étude limitée de

la réceptivité relative de diverses variétés de basilic à la maladie. En 2011, un projet de recherche plus ambitieux a été lancé à l'Université de Guelph; il a comme objectif de comparer une vaste gamme de variétés de basilic et d'évaluer l'efficacité de produits biologiques de protection phytosanitaire.

De nombreux types de basilic, notamment les basilics grand vert, fin, pourpre, thaï et épicé ont été comparés. Le seul type de basilic qui n'a pas développé les symptômes est le basilic épicé. Bien que ce basilic ait certaines utilisations, il n'est pas une solution de rechange acceptable aux basilics communs. Début septembre, près de 100 % de la surface des feuilles de pratiquement toutes les autres variétés de basilic était endommagée. La variété « Médinette » de basilic, dont 40 % de la surface des feuilles était affectée à la même date, a représenté la seule exception. Bien que ce degré d'infection ne soit pas acceptable pour la commercialisation, le développement de la maladie était plus lent sur cette variété, ce qui peut prolonger la production de quelques semaines.

Photo 2. Le matin, l'envers des feuilles infectées présente des spores grises violacées d'apparence pelucheuse.



Trois produits biologiques de lutte contre les maladies ont aussi été mis à l'essai en 2011, notamment un produit fondé sur un extrait de renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*), un autre, sur l'huile de sésame et un troisième, sur la bactérie *Bacillus subtilis*. Aucun de ces produits n'est actuellement homologué au Canada pour la lutte contre du mildiou du basilic. En outre, ces produits n'ont pas sensiblement réduit l'occurrence de la maladie par comparaison aux basilics non traités d'un groupe témoin. Cependant, avec le produit à base de *Bacillus subtilis*, le rendement total du basilic a légèrement augmenté. La recherche se poursuit cet hiver en vue d'évaluer une gamme plus importante d'options de lutte biologique.

Plusieurs stratégies de gestion des cultures semblent réduire ou retarder le développement de cette maladie dans les champs de basilic en Ontario. Le début de la maladie tend à être retardé pour le basilic planté dans un site ouvert et exposé aux vents dominants. Un plus grand espacement des plants favorisera aussi une bonne circulation de l'air autour des plants, ce qui réduira aussi l'incidence de la maladie, pourvu que les mauvaises herbes entre les plants soient contrôlées. Les producteurs devraient aussi éviter d'irriguer par aspersion, particulièrement après la mi-juillet. On doit noter cependant que ces techniques ne semblent pas empêcher complètement la présence de la maladie, mais elles peuvent parfois retarder suffisamment longtemps celle des symptômes pour qu'une récolte additionnelle puisse être effectuée. Faites en sorte d'acheter vos semences chez un fournisseur réputé. On ne doit pas utiliser de semences récoltées dans des champs où le mildiou du basilic est apparu. La maladie est moins grave quand le temps est chaud et sec pendant la croissance des plants.

Les producteurs devraient constamment être à l'affût de symptômes du mildiou dans leurs champs. Dès l'apparition des premiers symptômes, ils devraient songer à récolter puisque la récolte sera probablement invendable quelques semaines plus tard. Cependant, après l'infection des feuilles par le mildiou, les symptômes ne se manifestent pas avant au moins une semaine. C'est pourquoi des feuilles qui semblent saines à la récolte peuvent développer des symptômes plus tard. Ce problème ne touche pas le basilic séché, pourvu que le séchage soit effectué dès que possible après la récolte.

Photo 3. Après une année de recherche, la variété de basilic " Médinette " semble moins réceptive au mildiou du basilic.



Les producteurs biologiques peuvent retarder l'apparition du mildiou du basilic en combinant un bon choix de cultivar, l'achat de semences ou de plants de grande qualité, le choix du site et l'espacement des plants. La recherche se poursuit afin de mettre à l'essai encore plus de variétés de basilic et de produits de protection phytosanitaire biologiques. Ce sont les thèmes de recherche sur les Systèmes de

production et de Gestion des situations d'urgences du partenariat entre le MAAARO et l'Université de Guelph qui financent ce projet.

Pour plus de renseignements :
Sans frais : 1 877 424-1300
Local : 519 826-4047
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
Auteur : Sean Westerveld, spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales, et Melanie Filotas, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales/MAAARO; Catarina Saude et Mary Ruth McDonald, département d'agriculture végétale/Université de Guelph
Date de création : 30 mars 2012
Dernière révision : 30 mars 2012

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | AGRICULTURE | ALIMENTS | RURAL | RECHERCHE | PUBLICATIONS | NOUVELLES | POUR NOUS JOINDRE

Liens rapides

- Centre d'information agricole
- Ontario, terre nourricière
- Bureaux du ministère
- Statistiques
- Programmes d'inspection
- EmploisGO
- Cabinet du ministre
- ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



IMPRIMER

PARTAGER

Agriphone sur la production acéricole

De nombreux producteurs acéricoles mettent un terme à leur saison 2012 de production de sirop et devro maintenant entreprendre le nettoyage. Le Manuel des meilleures pratiques de l'Ontario Maple Syrup Producers Association (OMSPA) donne d'excellents conseils aux producteurs de sirop d'érable en ce qui a trait au nettoyage postsaisonnier. Il décrit en détail un procédé moderne de nettoyage, acceptable pour le industries de transformation des aliments.

Tous les producteurs devraient se faire une priorité de laver, de nettoyer et de désinfecter dès que possible tout leur équipement de traitement de la sève et du sirop. Il est préférable de laver les réservoirs, les systèmes de tubulure, les seaux, les bassines à ondulations de l'évaporateur et les bassines à sirop juste après la fin de la saison. L'équipement sera beaucoup plus difficile à nettoyer si des résidus de sève, de sirop ou d'anti-mousse ont séché. Ainsi, pour réduire le temps de nettoyage, lavez l'équipement dès que possible. Utilisez des brosses à récurage sur l'équipement et rincez avec de l'eau potable, tiède ou chaude.

Si le producteur utilise des produits nettoyants ou désinfectants chimiques, il doit s'assurer qu'ils sont considérés comme acceptables à cette fin par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et qu'ils proviennent de détaillants en équipement acéricole.

Dans l'érablière, il ne faut pas oublier d'enlever les chalumeaux avant que les arbres n'entament leur croissance printanière : ils doivent être enlevés dès que les bourgeons latents commencent à croître et que les nouvelles feuilles ouvrent. La nouvelle croissance du bois et la cicatrisation des entailles se produisent surtout au printemps et au début de l'été. Laisser les chalumeaux dans les arbres pendant la croissance du nouveau bois empêchera les entailles de bien cicatriser.

Pour faciliter un bon nettoyage, les chalumeaux réutilisables doivent être lavés et désinfectés peu après la fin de la saison de récolte. On doit jeter les chalumeaux jetables de la façon appropriée. Certains fabricants ou détaillants d'équipement peuvent reprendre les chalumeaux jetables à des fins de recyclage du plastique.

Pour plus de renseignements :

Sans frais : 1 877 424-1300

Local : 519 826-4047

Courriel : ag.info.omafr@ontario.ca

Auteur : Todd Leuty, spécialiste de l'agroforesterie, MAAARO

Date de création : 30 mars 2012

Dernière 30 mars 2012

révision :

Liens rapides

- Centre d'information agricole
- Ontario, terre nourricière
- Bureaux du ministère
- Statistiques
- Programmes d'inspection
- EmploisGO
- Cabinet du ministre
- ServiceOntario

Sujets

Explorer le gouvernement

Ressources

Pour nous joindre



IMPRIMER

PARTAGER

Sondage des horticulteurs

Au nom du secteur horticole canadien, la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie horticole (TRCVIH) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada réalise un sondage pour valider les résultats d'une recherche sur les besoins de la chaîne de valeur horticole au Canada en matière de compétences, de formation et d'enseignement. Les résultats du sondage nous aideront à confirmer l'orientation des efforts à investir en vue d'aider les établissements d'enseignement canadiens à améliorer leur capacité de formation et de perfectionnement des employés du secteur horticole.

Votre aide dans la distribution de ce sondage à vos membres et à vos organisations partenaires serait très appréciée puisque plus la participation sera grande, plus notre initiative sera fructueuse, ce qui sera bénéfique pour nous tous. Comme nous savons que chaque organisation privilégie un mode ou un autre de communication avec ses membres (courriel, bulletin, site Web, etc.), nous vous demandons de distribuer notre invitation à participer de la manière qui vous semblera la plus rapide et la plus efficace.

Il ne suffit que de 15 minutes pour répondre en ligne à notre questionnaire. Les participants ont de février à avril 2012 pour y répondre, et ils peuvent être assurés que leurs réponses demeureront entièrement confidentielles.

Si vous avez des questions à nous poser, des commentaires à nous faire part ou des renseignements à nous demander, veuillez communiquer avec Tom Baker, Comité des ressources humaines, The Ontario Greenhouse Alliance (TOGA), à l'adresse tebaker10@gmail.com.

Pour répondre au sondage : En français : <https://www.surveymonkey.com/s/WZSP3JV>

Pour plus de renseignements :
Sans frais : 1 877 424-1300
Local : 519 826-4047
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
Auteur : Todd Leuty - spécialiste en agroforesterie/MAAARO
Date de création : 30 mars 2012
Dernière révision : 30 mars 2012

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | AGRICULTURE | ALIMENTS | RURAL | RECHERCHE | PUBLICATIONS | NOUVELLES | POUR NOUS JOINDRE

Liens rapides ✓

[Centre d'information agricole](#)

[Ontario, terre nourricière](#)

[Bureaux du ministère](#)

[Statistiques](#)

[Programmes d'inspection](#)

[EmploisGO](#)

[Cabinet du ministre](#)

[ServiceOntario](#)

Sujets >

Explorer le gouvernement >

Ressources >

Pour nous joindre >



 **IMPRIMER**  **PARTAGER**

Petits conseils du MAAARO sur la salubrité des aliments

- **Nouvelle technique de lutte aux bactéries sur les coupes de boeuf**
- **Une nouvelle étude laisse entendre qu'une souche de SDRM peut provenir des animaux destinés à l'alimentation**
- **L'heure avance... Le printemps est arrivé! Êtes-vous prêt?**

Nouvelle technique de lutte aux bactéries sur les coupes de boeuf

Don Blakely, spécialiste de la salubrité des aliments à la ferme, MAAARO

De nouvelles recherches montrent que E. coli sur la surface d'une coupe ou d'une carcasse de boeuf peut être efficacement éradiquée par une courte décharge de courant alternatif à basse tension. La technique désactive les bactéries, même sur des échantillons très contaminés. Plusieurs autres techniques sont actuellement utilisées dans les usines de transformation du boeuf pour réduire la quantité de pathogènes sur les carcasses, mais E. coli trouve le moyen de survivre et d'être, par contamination croisée, le problème numéro un dans la mise en marché de produits sains du boeuf. Cette nouvelle technique, rapide, simple et économique, assure la salubrité du boeuf. Comme elle ne peut pas être confondue avec l'irradiation, elle serait très acceptable aux yeux des consommateurs.

Une nouvelle étude laisse entendre qu'une souche de SDRM peut provenir des animaux destinés à l'alimentation

Wayne Du, chargé de programme, assurance de la qualité du porc - Programmes en matière de salubrité des aliments, MAAARO

SDRM est l'acronyme de « staphylocoque doré résistant à la méthicilline », bactérie multirésistante aux antibiotiques, aussi appelée « super bactérie ». Aucun lien direct n'a été établi entre le SDRM humain et ceux provenant des animaux destinés à l'alimentation. Mais une étude très récente pourrait changer la donne.

Selon une nouvelle étude dirigée par le Translational Genomics Research Institute, de Phoenix, en Arizona, aux États-Unis, une souche de SDRM, CC398, est passée d'animaux destinés à l'alimentation aux humains. Cette étude laisse entendre que SDRM CC398 est probablement apparu comme une souche non résistante (sensible aux antibiotiques) chez les humains avant de passer aux animaux destinés à l'alimentation, où elle est ensuite devenue résistante à plusieurs antibiotiques. Ces nouveaux résultats pourraient avoir des conséquences sur l'utilisation actuelle des antibiotiques dans le secteur des animaux d'élevage et de la volaille. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://mbio.asm.org/MRSA>

L'heure avance... Le printemps est arrivé! Êtes-vous prêt?

Colleen Haskins, chargée de programme, salubrité des aliments à la ferme, MAAARO

L'hiver atypique que nous avons connu au cours des derniers mois nous a donné des températures

beaucoup plus chaudes que d'habitude. Le printemps et, par conséquent, la saison de production pourraient commencer plus tôt. Êtes-vous prêt? C'est le temps de penser à préparer votre équipement en prévision de la nouvelle saison. Il est essentiel de calibrer vos pièces d'équipement importantes, comme les pulvérisateurs, pour faire en sorte que vous utilisiez la qualité correcte de produit pour vos récoltes. Assurez-vous d'avoir à portée de la main la procédure de calibrage ainsi que les documents appropriés afin de bien documenter vos tâches. En prenant de l'avance et en persévérant, vous gérerez efficacement vos opérations et disposerez de plus de temps quand vous serez très sollicité.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou trouver d'autres ressources sur la salubrité des aliments, consultez notre site Web, à l'adresse <http://www.omafra.gov.on.ca/french/food/foodsafety/foodsafetyprograms.htm>, ou composez le 1 877 424-1300. Vous avez des questions à poser sur la salubrité des aliments? Communiquez avec nous.

Pour plus de renseignements :

Sans frais : 1 877 424-1300

Local : 519 826-4047

Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca

Auteur : Don Blakely, spécialiste de la salubrité des aliments à la ferme/MAAARO; Wayne Du, chargé de programme, assurance de la qualité du porc - Programmes en matière de salubrité des aliments/MAAARO; Colleen Haskins, chargée de programme, salubrité des aliments à la ferme/MAAARO

Date de 30 mars 2012

création :

Dernière 30 mars 2012

révision :



Assurance-production

[Accueil](#)

[Tous les produits agricoles](#)

[Toutes les dates limites](#)

Choisir votre culture

Tous

Céréales et oléagineux

Cultures fourragères

Cultures spéciales

Fruits et miel

Légumes de consommation

Légumes de transformatio

Tous

[Afficher tous les produits agricoles](#)

 Imprimer

Cultivons l'avenir 2 


Un organisme du gouvernement de l'Ontario

 Ontario

Canada



Programme de gestion des risques

Porcs

Dates limites							mai 2015	
di	lu	ma	me	je	ve	sa		
					1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30		
31								
◀ Précédent Suivant ▶								
Rechercher								

Accueil

Vue d'ensemble

Admissibilité

Fonctionnement

Programmes connexes

Dates limites

Taux

Formulaires

Publications

S'inscrire/renouveler

Mettre un compte à jour

Payer une prime

Déclarer des renseignements

Demander un paiement

Demander une révision

Annuler une couverture

Vue d'ensemble

Ontario's Risk Management Program (RMP) helps producers manage risks beyond their control, like fluctuating costs and market prices. RMP for livestock was designed in consultation with representatives of the cattle, hog, sheep and veal industry in Ontario. RMP for livestock works like insurance to help Ontario producers offset losses caused by fluctuating commodity prices and production costs. Participants pay premiums based on their insured production and their chosen coverage level.

Program payments are made if the market prices for sold livestock fall below your support level, which is based on the industry average cost of producing livestock (target price) and the level of coverage you choose. You can choose a coverage level of 80, 90, or 100 per cent.

Payments reflect available funding. An interim payment rate is used to make sure every single producer has equal access to the funding, whether they trigger a payment at the beginning or end of the program year. The interim payment is based on market prices, support levels at the traditional provincial share of 40 per cent and available RMP funding.

Partenaires financiers

Le PGR est financé uniquement par la province, ce qui signifie que le gouvernement de l'Ontario finance ce programme selon sa part habituelle de 40 p. 100. Les producteurs paient une partie du coût de la prime et aucuns frais d'administration. Les frais d'administration sont financés entièrement par le gouvernement de l'Ontario. Ce financement à hauteur de 40 p. 100 est reflété dans le calcul des paiements et dans les taux de prime.

 Imprimer





Accueil

Nouvelles

Taux de prime pour les régimes d'assurance du PGR pour le bétail

Les taux de prime sont maintenant calculés pour le nouveau Programme de gestion des risques (PGR), à l'intention des producteurs de bétail qui pensent à leurs options en matière de gestion des risques pour l'année 2012. Trois niveaux de protection sont offerts dans le cadre des régimes d'assurance pour les bovins, les porcs, les moutons et les veaux. Les taux de prime et  **le manuel 2012** sont maintenant affichés sur le site agricorp.com. De plus amples renseignements sur le programme 2012, y compris les formulaires d'inscription et de renouvellement, seront disponibles en février.

Taux de prime 2012 pour les bovins¹

Catégorie de bovin	Unité	Niveau de protection		
		80 %	90 %	100 %
Vache-veau ²	\$/tête	18,98 \$	30,65 \$	42,59 \$
Bovin semi-fini ³	\$/lb	0,0021 \$	0,0111 \$	0,0336 \$
Bovin en parc d'engraissement ³	\$/lb	0,0034 \$	0,0185 \$	0,0484 \$

¹La prime annuelle minimale par catégorie de bovin est de 25 \$. Les taux de prime ont été rajustés pour refléter le financement provincial à hauteur de 40 p. 100.

²Prime = taux de prime × nombre de veaux destinés à la vente

³Prime = taux de prime × gain de poids admissible total des veaux destinés à la vente

Taux de prime 2012 pour les porcs¹

Catégorie de bovin	Unité	Niveau de protection		
		80 %	90 %	100 %
Porcelet en sevrage précoce ²	\$/tête	0,12 \$	0,24 \$	0,41 \$
Porc d'engraissement ²	\$/tête	0,02 \$	0,08 \$	0,25 \$
Porc à l'engrais ³	\$/kg de gain de poids	0,0030 \$	0,0109 \$	0,0254 \$

¹La prime annuelle minimale par catégorie de porc est de 25 \$. Les taux de prime ont été rajustés pour refléter le financement provincial à hauteur de 40 p. 100.

²Prime = taux de prime × nombre de têtes destinées à la vente

³Prime = taux de prime × gain de poids admissible total des porcs destinés à la vente

Taux de prime 2012 pour les moutons¹

Catégorie de bovin	Unité	Niveau de protection		
		80 %	90 %	100 %
Agneau ²	\$/lb	0,07 \$	0,11 \$	0,15 \$

¹La prime annuelle minimale est de 25 \$. Les taux de prime ont été rajustés pour refléter le financement provincial à hauteur de 40 p. 100.

²Prime = taux de prime × gain de poids admissible total des agneaux destinés à la vente

Taux de prime 2012 pour les veaux¹

Catégorie de bovin	Unité	Niveau de protection		
		80 %	90 %	100 %

Veau de grain ²	\$/tête	1,56 \$	4,84 \$	10,78 \$
Veau blanc ²	\$/tête	5,97 \$	16,22 \$	27,88 \$

¹La prime annuelle minimale par catégorie de veau est de 25 \$. Les taux de prime ont été rajustés pour refléter le financement provincial à hauteur de 40 p. 100.

²Prime = taux de prime × nombre de têtes destinées à la vente

 Imprimer



Nuffield Canada

Follow us on
twitter

Welcome

Scholarships

Sponsors

Scholar Profiles & Reports

FAQ

Links

Contact Us

Nuffield News

- [Nuffielders In The News!](#)
- [Scholar Stories](#)
- [Newsletters](#)
- [Coming Events](#)
- [New Scholars](#)

Nuffielder Blogs

- [Blake Vince's blog](#)
- [Brenda Schoepp's Blog](#)
- [Cheryl Hazenberg's Blog](#)
- [Crosby Devitt's Blog](#)
- [Gayl Creutzberg's blog](#)
- [Leona Dargis's Blog](#)
- [Steven Wolgram's blog](#)

Other Nuffield Sites

- [Association Nuffield France](#)
- [Australia](#)
- [International](#)
- [New Zealand](#)
- [Nuffield Ireland](#)
- [United Kingdom](#)

Other Sites

- [Agriculture & Agri-Food Canada](#)
- [Agriculture On-Line](#)
- [Canada's Outstanding Young Farmers' Program](#)
- [Canadian Association of Farm Advisors](#)
- [Canadian Farm Business Management Council](#)
- [Farmer's Weekly Interactive](#)
- [FarmPage.com](#)

Welcome

News Release – 2016 Applications Open

News Release – Grain Farmers of Ontario Sponsoring 2015 Nuffield Scholarship

News Release – 2015 Scholars and new Sponsor

The Nuffield Experience

Expand your Agriculture Horizon, Embark on a Journey of Learning and Personal Development

Nuffield Canada offers scholarships to agricultural leaders to expand their knowledge and network with top individuals around the world, to promote advancement and leadership in agriculture.

Mission

To foster agricultural leadership and personal development through international study.

A Lifelong Benefit

As part of the larger international Nuffield community which includes the United Kingdom, The Republic of Ireland, Australia, New Zealand and Zimbabwe, scholarship recipients become a member of the over 1500 strong Nuffield alumni which interact to aid the latest scholars and continue the development of past scholars.



Learning about fire ant research in Mississippi.

Scholarships

A Nuffield Scholarship is available to anyone between the ages of 25 and 45 involved in agriculture in any capacity of primary production, industry or governance.

The scholarship provides individuals with the unique opportunity to:

1. Access the world's best in food and farming
2. Stand back from their day-to-day occupation and study a topic of real interest
3. Achieve personal development through travel and study
4. Deliver long-term benefits to Canadian farmers and growers, and to the industry as a whole

Nuffield



Canada

Applications are due annually by April 30.



Copyright © 2009 Nuffield Canada. All Rights Reserved.

Designed and built by [Your Digital Coach](#).



FARMSTART
supporting a new generation of farmers



[ABOUT US](#)

[PROGRAMS](#)

[RESOURCES](#)

[INITIATIVES](#)

[EVENTS](#)

[PUBLICATIONS](#)

[TOOL SHED BLOG](#)

[CONTACT](#)

[FARMSTART](#) > [PROGRAMS](#) > [TRAINING](#) > [DIGGING INTO FARMING](#)



Digging into Farming: Planning Your New Farm Business



The *Digging into Farming Course* is intended for prospective farmers who are ready to stop dreaming and start developing realistic goals, clarify their farm vision, evaluate their options, and to begin identifying the resources and knowledge they already have and those they need to acquire. You will come out of this course with a greater understanding of the different assets, skills and resources needed to launch a new farm business, access to a range of available resources and learning opportunities, a broader peer group, as well as connections to local and technical

coaches, mentors and advisors.

Digging Into Farming is a prerequisite course for those entering the [Start Up Farm program](#) and designed to follow FarmStart's Exploring Your New Farm Dream course, where aspiring farmers are introduced to the opportunities and realities of farming and are asked to answer the question "Is Starting an Agricultural Business Right for Me?"

This course is right for you if:

- You are a new farmer who is actively committed to farming as a business and are looking for support in starting to plan your farm businesses and take those first steps.
- You would answer yes to most of the following questions

Do you feel that you:

- Have the personal traits and skills required for farming?
- Have the time, energy and commitment to run a farm business?
- Understand the financial risks and rewards of farming?
- Understand the capital investment you might need to make?
- Are aware of the regulatory environment that you would be working in?
- Know how to gain the necessary on-farm experience you may need?

What to Expect

Digging Into Farming is a 2-day course facilitated by farmers who have gone through a similar process of starting their own farm business. Key take-away lessons or tools that past participants have received include:

- a simple framework for understanding farm business planning.
- sharing lessons learned by experienced farmer facilitators and panelists.
- representatives in the banking and accounting sector, speak to questions of financing, taxation and business structure.
- completing an online Action Plan.
- access to a comprehensive website of business planning resources for new farmers.
- Note: you will not prepare a business plan during the course, however you will come out of the course prepared to do this.

Course outline

Day One



QUICK LINKS

GET READY TO
FARM

**FARMSTART
TOOLSHED**

**FARMSTART
NEWSLETTER**

Donate Now
through [CanadaHelps.org](#)



NEWS OR BULLETIN SIGN UP

Email Address*

Name

* = required field

Preferred Format

HTML

Text

- 1. Farm Foundations (business goals)
- 2. Choosing Farm Products & Services
- 3. Business Planning
- 4. Marketing
- 5. Production

Day Two

- 1. Human Resources
- 2. Farmland
- 3. Business Start-up
- 4. Financing Your Business
- 5. Financial Management (including key financial documents i.e cash flow, income statement, statement of net worth)
- 6. Action Plan

What past participants have said about Digging Into Farming

“Although I already have a background in farming, this course provided resources which I did not know were out there to help me set my goals in motion.”

“Great information from The Scotia Bank rep and BDO rep, and the farmer panel was fantastic!”

“It gave me more information than I could have hoped for, and helped me to focus on what to do next.”

“Exceeded expectations on the amount of information shared.”

Next offering: Fall / Winter 2015

Event Inactive or Nonexistent

The event you are trying to access is either inactive or nonexistent. If you navigated here from a link in an email please contact the sender for further instructions, or contact ennect Support at 1-866-435-1212. You can also contact us at support@ennectSuite.com.

Powered by **ELLIANCE**

To see all available Ennect products click [here](#)